



PROCÈS-VERBAL

Réunion du conseil d'établissement de l'école des Alizés qui s'est tenue
le 18 juin 2025, à 17h30, au salon du personnel

PRÉSENCES :

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Andrée Banville | <input checked="" type="checkbox"/> Mélissa Bérubé | <input type="checkbox"/> Carole Chevarie |
| <input type="checkbox"/> Myrienne Côté | <input checked="" type="checkbox"/> Jade Larivière | <input checked="" type="checkbox"/> Julie Lavoie |
| <input type="checkbox"/> Marie-Josée Lévesque | <input checked="" type="checkbox"/> Anick Ostiguy | <input checked="" type="checkbox"/> Guylaine Pepin |
| <input checked="" type="checkbox"/> Sophie Picard | <input checked="" type="checkbox"/> Louise Plante | <input checked="" type="checkbox"/> Audrey-Ann Plourde-Imbeault |
| <input checked="" type="checkbox"/> Daisy Roussel | <input checked="" type="checkbox"/> Julie Roy | <input checked="" type="checkbox"/> Marika Vézina |
-

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue et présences

La séance est ouverte à 18h20 après la prise des présences et vérification du quorum.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ2025-06-18/01

Il est PROPOSÉ PAR madame Jade Larivière d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point Divers ouvert.

Adopté à l'unanimité.

1.3. Adoption du procès-verbal du 30 avril 2025

CÉ2025-06-18/02

Les membres ayant fait une lecture préalable du document, le tout étant considéré conforme, il est PROPOSÉ PAR madame Marika Vézina d'adopter le procès-verbal du 30 avril 2025 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.

1.4. Suivis au procès-verbal du 30 avril 2025

Les suivis seront faits durant la rencontre (points à l'ordre du jour).

2. Questions du public

Aucune question n'est soumise.

3. Suivi de la présidence

Aucun suivi n'est fait.

4. Informations de la direction

4.1. Formation des groupes 2025-2026

Après la lecture qui a été effectuée le 12 juin dernier, la composition des classes demeure la même, avec l'ajout d'une classe d'adaptation scolaire. Donc, voici les classes prévues pour l'année 2025-2026 :

- 1 classe de préscolaire 4 ans;
- 2 classes de préscolaire 5 ans;
- 1 classe de 1^{re} année;
- 1 classe de 1^{re} et 2^e années;
- 1 classe de 2^e année;
- 1 classe de 2^e et 3^e années;
- 1 classe de 3^e année;
- 2 classes de 4^e année;
- 1 classe de 5^e année;
- 1 classe de 6^e année;
- 6 classes d'adaptation scolaire;
- 1 classe Kangourou (dont les élèves sont inscrits dans les classes de niveau régulier).

Madame Pepin rappelle que cette composition peut être sujette à changement d'ici le mois d'août 2025 et la version finale sera connue à ce moment.

5. Informations du Comité de parents

Le procès-verbal de la rencontre du 20 mai 2025 a été envoyé préalablement aux membres. Divers sujets y ont été discutés, notamment la désignation des membres du conseil d'administration, l'implantation de Clic-École, les quartiers scolaires à la ville de Mont-Joli, le tarif du transport d'accommodement, l'implantation du transport du midi et les directives ministérielles concernant l'utilisation du cellulaire et le vouvoiement. Le procès-verbal de la rencontre du 17 juin n'est pas encore produit, mais il a été question des nouvelles règles de désignation des administrateurs au conseil d'administration, du plan d'action et du calendrier de travail du Comité de parents. Madame Nancy Prévèreault, directrice générale, en a profité pour tracer le bilan du CSSDP de l'année 2024-2025.

6. Questions relatives à votre école

6.1. Organisation prévisionnelle des services complémentaires 2025-2026

Madame Guylaine Pepin présente la composition de l'équipe de professionnels à l'école des Alizés pour l'année 2025-2026 :

- Psychoéducation : Tâche à 100 %;
- Orthophonie : Tâche à 100 %;
- Travail social : Tâche à 50 % exclusivement pour l'adaptation scolaire et la classe Kangourou;
- Orthopédagogie professionnelle : Tâche à 50 % partagée avec l'école du Mistral;
- Conseil pédagogique : Au besoin;
- Psychologie : Au besoin.

6.2. Règles de conduite et mesures de sécurité 2025-2026

CÉ2025-06-18/03

Des modifications ont été apportées au code de vie en lien avec les consignes gouvernementales, celles-ci touchant le retrait de tout cellulaire ou appareil électronique de l'école, du primaire jusqu'au secondaire, à compter du mois de septembre 2025, ainsi que de l'utilisation du vouvoiement à l'école. Une consultation a été faite par courriel et il est PROPOSÉ PAR madame Marie-Andrée Banville d'adopter les documents des règles de conduite et des mesures de sécurité pour l'année 2025-2026 avec les modifications.

Adopté à l'unanimité.

6.3. Projet éducatif

6.3.1. Bilan 2024-2025

CÉ2025-06-18/04

Après présentation du bilan 2024-2025 par madame Guylaine Pepin, précisant ainsi les résultats obtenus dans les cibles à atteindre en lecture et en résolution de problèmes, il est PROPOSÉ PAR madame Mélissa Bérubé d'adopter le bilan tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

6.3.2. Plan d'action 2025-2026

Le plan d'action visant la continuité du projet éducatif tel qu'établi est présenté par madame Guylaine Pepin. Celui-ci devra être adopté en octobre 2025 par le nouveau conseil d'établissement.

6.3.3. Stratégie de diffusion aux parents de l'école

CÉ2025-06-18/06

Dans le but de s'assurer que chaque parent reçoive l'information concernant le projet éducatif, il est PROPOSÉ PAR madame Mélissa Bérubé que des napperons explicatifs soient distribués et que le sujet soit discuté lors des générales de classe.

Adopté à l'unanimité.

6.4. Plan de lutte contre l'intimidation, la violence et les actes à caractère sexuel

6.4.1. Bilan 2024-2025

CÉ2025-06-18/06

Après la présentation du bilan 2024-2025 du plan de lutte contre l'intimidation, la violence et les actes à caractère sexuel, le tout étant jugé conforme et après avoir complété l'outil d'évaluation du plan de lutte, il est PROPOSÉ PAR madame Marie-Andrée Banville d'adopter le rapport complété d'évaluation des résultats du plan de lutte.

Adopté à l'unanimité.

6.4.2. Plan d'action 2025-2026

CÉ2025-06-18/07

Après la présentation du plan de lutte 2025-2026 fait par madame Guylaine Pepin, les membres ne rapportant aucune modification à y apporter, il est PROPOSÉ PAR madame Anick Ostiguy d'approuver le plan de lutte 2025-2026 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

6.4.3. Stratégie de diffusion aux parents de l'école

CÉ2025-06-18/08

Il est PROPOSÉ PAR madame Anick Ostiguy de diffuser l'information sur le site Internet de l'école et en envoyant des courriels aux parents lorsque requis.

Adopté à l'unanimité.

6.5. Rapport annuel 2024-2025

6.5.1. Modalités d'adoption en cours de saison estivale

CÉ2025-06-18/09

Il est PROPOSÉ PAR madame Audrey-Ann Plourde-Imbeault de procéder à l'adoption du rapport annuel 2024-2025 via un formulaire FORMS qui sera envoyé par courriel ultérieurement avec le rapport annuel.

Adopté à l'unanimité.

6.6. Service de garde

6.6.1. Programme d'activité 2025-2026

CÉ2025-06-18/10

Les membres ayant fait une lecture préalable du document, aucune modification n'ayant été apportée, il est PROPOSÉ PAR madame Jade Larivière d'adopter le programme d'activités 2025-2026 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.

6.6.2. Finances – États de la situation – mai 2025

CÉ2025-06-18/11

Madame Anick Ostiguy présente le bilan financier 2024-2025 et les prévisions budgétaires 2025-2026 pour le service de garde. Après la récupération de sommes importantes dû créant un déficit depuis quelques années, l'équilibre budgétaire est envisagé pour l'année 2025-2026, avec un budget totalisant 509 065 \$. Il est PROPOSÉ PAR madame Marie-Andrée Banville d'adopter le bilan financier 2024-2025 et les prévisions budgétaires 2025-2026 tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

6.7. Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur des locaux

Madame Julie Roy présente les mises à jour du tableau des activités éducatives :

- 27 mai et 10 juin 2025 : Sortie à la Résidence St-Rosaire de Mont-Joli pour la classe de Laurie St-Pierre;
- 28 mai 2025 : Participation aux festivités de la Coupe Memorial pour les classes de Rafaëlle St-Hilaire, Marie-Josée Dubé et Marie-Pier Dugas;
- 5 juin 2025 : Sortie à la piscine et restaurant Normandin pour la classe de Marie-Josée Dubé;
- 12 juin 2025 : Sortie au Parc Richelieu pour les classes du préscolaire;
- 16 juin 2025 : Sortie au Parc Richelieu pour les classes de Catherine Roy et Laurie St-Pierre;
- 18 juin 2025 : Sortie au cinéma Lido pour les classes d'adaptation scolaire.

CÉ2025-06-18/12

Il est PROPOSÉ PAR madame Sophie Picard d'adopter les activités éducatives présentées.

Adopté à l'unanimité.

7. Consultation du CSSDP

7.1. Quartiers scolaires

Le conseil d'établissement reconnaît la nécessité de procéder au redécoupage des quartiers scolaires.

CONSIDÉRANT que le processus d'information et de consultation a manqué de clarté, ce qui a généré de la confusion dans la population;

CONSIDÉRANT que le moment du démarrage du processus de consultation versus la rapidité de diffusion de l'information serait à revoir;

CONSIDÉRANT que les canaux de communications seraient à clarifier (qui informe qui, qui consulte qui);

CÉ2025-06-18/13

Il est PROPOSÉ PAR madame Sophie Picard d'approuver le réaménagement des quartiers scolaires tel que présenté en tenant compte des recommandations suivantes :

- Que chaque parent dont l'enfant est touché par le réaménagement soit PERSONNELLEMENT contacté afin de s'assurer que l'information a bien été reçue et comprise de tous;
- Qu'une clause « grand-père » soit appliquée aux élèves du 3^e cycle du primaire afin de leur permettre de pouvoir rester dans leur école d'origine jusqu'à la fin de leur scolarité au primaire s'ils le désirent, et ce, pour les écoles qui sont touchées par la modification proposée.

Adopté à l'unanimité.

8. Décisions relatives aux finances de l'école

8.1. Finances – État de situation – Juin 2025

CÉ2025-06-18/14

Il est PROPOSÉ PAR madame Anick Ostiguy d'autoriser le transfert des comptes FDS vers les comptes principaux pour clore la fin d'année 2024-2025.

Adopté à l'unanimité.

CÉ2025-06-18/15

Il est PROPOSÉ PAR madame Marie-Andrée Banville d'approuver le bilan financier pour l'année 2024-2025 en tenant compte des transferts autorisés précédemment.

Adopté à l'unanimité.

8.2. Budget prévisionnel 2025-2026

CÉ2025-06-18/16

Il est PROPOSÉ PAR madame Jade Larivière d'adopter le budget de fonctionnement prévisionnel 2025-2026 de 381 712 \$, tout en tenant en compte l'éventualité d'une diminution de celui-ci due aux compressions budgétaires envisagées pour l'année 2025-2026 par le MEQ.

Adopté à l'unanimité.

8.3. Dons – Subventions – Levées de fonds

Aucune levée de fonds n'est à adopter.

8.4. Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement

CÉ2025-06-18/17

Il est PROPOSÉ PAR madame Louise Plante d'adopter la dépense de 341,89 \$ pour le repas de ce soir, fixant ainsi le solde au compte en fin d'année à 394,11 \$.

Adopté à l'unanimité.

9. Fonctionnement du conseil d'établissement

9.1. Consultation obligatoire auprès des élèves - Résultats

Les résultats ont été communiqués au point 6.4, Plan de lutte contre l'intimidation, la violence et les actes à caractère sexuel.

10. Divers

10.1. Les Cuisiniers différents

Madame Anick Ostiguy annonce l'intention de l'entreprise Les Cuisiniers différents de s'installer dans la Mitis. Ils offriraient ainsi un service de repas aux différentes écoles du CSSDP. De plus amples renseignements seront communiqués ultérieurement.

11. Évaluation de la rencontre

Le repas partagé a été très apprécié, mais il s'agissait d'une rencontre quand même longue et chargée. Les membres remercient madame Guylaine Pepin pour toutes ses réalisations et pour sa réelle implication à l'école des Alizés, ainsi que madame Anick Ostiguy pour son dynamisme et l'arrivée de projets inspirants au service de garde.

12. Levée de la séance

La séance est levée à 21h00 après épuisement de l'ordre du jour.

Julie Roy, secrétaire de la rencontre